



# *l'énergie solidaire !*

Notre projet départemental placé sous le signe de « l'énergie solidaire » a été élaboré dans le cadre d'une démarche de démocratie participative initiée lors des Ateliers départementaux pour une nouvelle majorité départementale.

Notre projet est dense et difficile à résumer, pour autant, nous vous proposons de découvrir 10 propositions phares qui illustrent dans différents domaines notre volonté de rompre avec les méthodes et les politiques de l'actuelle majorité.

## ❶ Assurer à tous l'accès à la médecine de proximité

L'actuelle pénurie de professionnels de santé va s'aggraver dans les prochaines années et concernera l'ensemble des territoires. Aussi, le Conseil départemental doit se mobiliser davantage pour garantir à tous les Sarthois un accès aux soins. Nous proposons de mettre en œuvre, en lien avec l'Agence régionale de Santé, **un plan départemental pour la démographie médicale**. Plusieurs pistes d'actions susceptibles de renforcer l'attractivité du Département pour les médecins sont envisagées : bourses aux étudiants en médecine, développement d'une offre de « coaching » pour aider à l'installation, soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaires et aux projets favorisant le travail en réseau des médecins (télé médecine et l'éducation thérapeutique).

## ❷ Aider les jeunes à débiter dans la vie

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes, le Conseil départemental expérimentera, **le Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes** visant à accompagner, sur un temps limité, les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent se sortir d'une situation difficile et qui en montrent la volonté à travers un véritable projet personnel : formation, mobilité, emploi, logement ... Un contrat négocié d'objectifs serait alors signé entre le jeune bénéficiaire et le Conseil général. De la même façon, le Conseil départemental soutiendra les projets innovants permettant de valoriser les multiples talents de notre jeunesse.

## ❸ Donner la priorité à l'Éducation et aux Collèges

Le Conseil départemental mettra en œuvre le **Plan de rénovation et de modernisation des Collèges sarthois** avec la volonté d'améliorer le confort des élèves tout en privilégiant l'accessibilité et la réduction des dépenses énergétiques. Dans ce cadre, **notre nouvelle majorité départementale refusera la privatisation de certains établissements** dont la reconstruction est prévue dans le cadre de Partenariat Public-Privé (contrats de partenariats). Nous proposerons de confier ces travaux aux sociétés d'économie mixte agissant déjà dans le Département.

Le **plan massif d'équipement informatique des collèges** tant attendu sera mis en œuvre dans un délai très court afin de rattraper le retard accumulé ces dernières années et combler les fortes disparités existantes entre les établissements. A terme chaque collège devra être équipé au minimum de 30 postes informatiques et d'un tableau blanc interactif pour 100 élèves.

#### ④ Favoriser la solidarité entre les territoires

Signés à l'échelle des 21 cantons, **les Contrats territoriaux de territoire** permettront de soutenir les projets des collectivités en fonction de leurs besoins. Afin d'aider plus particulièrement les territoires à faibles ressources, nous considérerons que les sommes affectées à chaque contrat ne devront pas dépendre uniquement d'un critère purement démographique mais également d'un coefficient de solidarité permettant d'assurer une péréquation entre les collectivités les plus riches et les plus pauvres.

#### ⑤ Faire vivre la Proximité à l'échelle du Département

Afin d'éviter la concentration des services départementaux sur Le Mans, le Conseil départemental mettra en place des **Maisons du département** équitablement réparties sur le territoire sarthois. Au plus près des citoyens, elles proposeront dans un même lieu la palette la plus complète de services à travers un dispositif d'accueil et de permanences régulières des services du Conseil général (travailleurs sociaux, PMI, MDPH, Maisons de l'emploi, CIDPA ...).

#### ⑥ Permettre la création d'emplois durable

L'emploi doit devenir l'une des préoccupations majeures du Conseil départemental. **Un plan stratégique de développement économique** sera mis en œuvre visant la création d'emplois dans des secteurs aux potentialités importantes (technologies liées au développement durable, agroalimentaire, numérique, filière bois...). Un volet spécifique sera consacré à l'Économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, le Conseil départemental cessera son soutien financier aux parcs d'activités fantômes de l'actuelle majorité pour redéployer les crédits vers plus d'efficacité en termes de créations d'emplois et de richesses.

#### ⑦ Promouvoir les circuits courts pour une agriculture de proximité

Le Conseil général sera solidaire des producteurs locaux en soutenant le développement des filières courtes. Moins d'intermédiaires du champ à l'assiette et plus d'avantages pour les producteurs comme pour les consommateurs. Pour cela, le Conseil général mettra en place **une plateforme d'achats pour les restaurants scolaires des collèges** pour faciliter leur approvisionnement en marchandises issues de l'agriculture locale. Cette structure pourrait être étendue aux autres centres de restaurations collectives.

#### ⑧ Mieux organiser les déplacements au sein de nos territoires

En lien avec les autres collectivités territoriales, le Conseil départemental mettra en œuvre **un Plan départemental des déplacements** visant à donner une plus grande cohérence à la politique des Transports. Il sera organisé autour de quatre axes d'action : favoriser les transports collectifs, développer l'intermodalité entre les différents modes de transport, moderniser le réseau routier, promouvoir les modes de transports doux (vélos) et assurer une plus grande sécurité routière.

#### ⑨ Préserver la qualité de l'eau

Le territoire départemental est marqué par la présence de milieux aquatiques d'une grande richesse mais dont l'équilibre écologique demeure fragile. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en œuvre **une Charte de l'Eau** permettant une gestion intégrée de toutes les questions concernant la gestion des eaux de surface ou souterraines et la protection des milieux naturels. La charte de l'Eau pourra s'articuler autour de trois objectifs prioritaires : la préservation ou la reconquête de la qualité de l'eau, la protection et la valorisation des milieux aquatiques et la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

#### ⑩ Des élus départementaux à l'écoute et sur le terrain

Gérer un Département n'est pas compatible avec l'exercice de responsabilités nationales à Paris. C'est pourquoi **le Président du Conseil départemental s'engage à gérer la Sarthe en restant dans le département** présent quotidiennement aux côtés des Sarthoises et des Sarthois. Chaque mois, il organisera sur une journée complète une **visite cantonale** : visite d'un collège, rencontre avec les agents du Conseil départemental, visite d'entreprises, d'exploitations agricoles ou de réalisations publiques ... Ces journées s'achèveront par une réunion publique où l'ensemble des habitants seront invités à venir débattre et interroger les élus.